

# Formation initiale ATEX niveau 1 électrique – Chargé d'exécution<sup>3ATEX1E</sup>

**Sécurisez les interventions électriques en atmosphère explosive. Cette formation ATEX Niveau 1 Électrique permet aux techniciens et personnels d'exécution d'identifier les risques, de comprendre le zonage et les marquages ATEX, puis d'intervenir sur les équipements électriques dans le respect des consignes, des modes de protection et de leurs limites d'intervention.**

Présentiel - Synchrone

## Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

1. **Sécuriser les interventions électriques** réalisées dans ou à proximité des zones présentant un risque d'atmosphère explosive.
2. **Réduire les risques d'incendie, d'explosion, d'accident du travail et de détérioration des installations** liés à une intervention inadaptée.
3. **Former les personnels d'exécution** aux exigences spécifiques des équipements électriques destinés aux zones ATEX.
4. **Préserver les modes de protection des matériels ATEX** lors des opérations d'installation, de raccordement, de maintenance, de dépose ou de repose.
5. **Harmoniser les pratiques de travail** et renforcer l'application des procédures, permis, consignes et limites d'intervention définis par l'entreprise.
6. **Faciliter la traçabilité des compétences** des salariés affectés à des opérations électriques en environnement ATEX.
7. **Contribuer à la conformité de la démarche de prévention ATEX** et à la maîtrise des risques identifiés dans le document relatif à la protection contre les explosions.

## Les + métier

Formation ATEX Niveau 1 électrique à Lyon : maîtrisez le zonage, les marquages et les règles d'intervention sur les équipements électriques en zone ATEX.



### Public Visé

Cette formation s'adresse aux personnels d'exécution intervenant sur des installations ou équipements électriques situés en zone ATEX, notamment : **Électriciens et électromécaniciens ; Techniciens de maintenance électrique ; Instrumentistes et automaticiens ; Installateurs, monteurs et câbleurs ; Personnels chargés du raccordement, du remplacement, de la dépose ou de la repose d'équipements électriques ATEX ; Agents d'exploitation amenés à effectuer des opérations électriques encadrées en atmosphère explosive.** Les participants interviennent dans le respect des procédures de l'entreprise et sous la responsabilité d'une personne compétente ou autorisée. La formation Niveau 1 ne vise pas les personnes chargées de concevoir une installation ATEX, de définir les modes de protection, de valider les équipements ou de superviser techniquement les interventions, missions relevant généralement d'un niveau supérieur.



### Pré Requis

Exercer une fonction technique dans le domaine électrique : **électricien, électromécanicien, instrumentiste, technicien de maintenance, installateur ou personnel assimilé.**  
Disposer de compétences techniques suffisantes pour réaliser les opérations électriques d'installation, de raccordement ou de maintenance confiées par l'employeur.  
Maîtriser les notions fondamentales de l'électricité industrielle et savoir identifier les principaux équipements électriques.  
Être titulaire d'une habilitation électrique adaptée aux opérations réalisées, lorsque celles-ci sont effectuées sur une installation électrique ou dans son voisinage.  
Être capable de comprendre les consignes de sécurité, les procédures d'intervention et les notices techniques rédigées en français.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier les mécanismes de formation d'une atmosphère explosive et les conditions pouvant provoquer une explosion.  
Reconnaître les zones ATEX gaz et poussières ainsi que la signalisation associée.  
Interpréter les principaux marquages réglementaires des équipements électriques destinés aux zones ATEX.  
Identifier les principaux modes de protection des matériels électriques utilisés en atmosphère explosive.  
Appliquer les règles de sécurité relatives à l'installation, au raccordement, à la dépose et à la repose des équipements électriques ATEX.  
Réaliser les opérations électriques autorisées dans le respect des procédures, des consignes et de ses limites d'intervention.  
Détecter et signaler toute anomalie susceptible d'altérer le niveau de protection d'une installation ou d'un équipement électrique ATEX.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3ATEX1E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr) - Site web : [www.evincel.fr](http://www.evincel.fr)  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

## Parcours pédagogique

1. Comprendre le risque ATEX
  - Définition d'une atmosphère explosive.
  - Combustibles, comburants et sources d'inflammation.
  - Mécanismes d'explosion des gaz, vapeurs, brouillards et poussières.
  - Conséquences humaines, matérielles et organisationnelles.
2. Connaître le cadre de prévention
  - Principes généraux de prévention du risque d'explosion.
  - Responsabilités de l'employeur et des intervenants.
  - Consignes, autorisations de travail et procédures applicables.
  - Rôle et limites du personnel d'exécution Niveau 1 électrique.
3. Identifier les zones ATEX
  - Zones gaz et vapeurs : **0, 1 et 2**.
  - Zones poussières : **20, 21 et 22**.
  - Signalisation et plans de zonage.
  - Influence du zonage sur le choix des équipements et les interventions.
4. Lire les marquages des équipements électriques
  - Marquage réglementaire ATEX.
  - Groupes et catégories d'équipements.
  - Niveaux de protection, groupes de gaz et de poussières.
  - Classes de température et températures maximales de surface.
5. Reconnaître les principaux modes de protection
  - Vérification de l'adéquation apparente entre le matériel et la zone.
  - Sécurité augmentée.
  - Enveloppe antidéflagrante.
  - Sécurité intrinsèque.
  - Encapsulation, surpression et autres protections courantes.
  - Éléments à ne pas modifier ou détériorer.
6. Intervenir sur les équipements électriques ATEX
  - Préparation et sécurisation de l'intervention.
  - Installation, raccordement, dépose, repose et remplacement.
  - Câbles, entrées de câbles, presse-étoupes, obturateurs et mise à la terre.
  - Respect des procédures, documents techniques et limites d'intervention.
  - Remise en service et traçabilité des opérations.
7. Repérer les anomalies
  - Défauts visibles susceptibles d'altérer le mode de protection.
  - Matériel endommagé, incomplet, modifié ou inadapté.
  - Conduite à tenir en cas de doute ou de non-conformité.
8. Applications et évaluation
  - Arrêt de l'intervention, mise en sécurité et signalement.
  - Lecture de marquages et de plans de zonage.
  - Analyse de situations professionnelles.
  - Identification d'anomalies sur des matériels pédagogiques.
  - Questionnaire théorique et évaluation pratique ou étude de cas.

## Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie **active, progressive et contextualisée**, alternant apports théoriques, analyse de situations professionnelles et applications pratiques.

Les méthodes pédagogiques comprennent notamment :

- **Apports théoriques interactifs** sur les mécanismes d'explosion, le zonage ATEX, les sources d'inflammation et les obligations de prévention.
- **Questionnement collectif et échanges d'expérience** afin de relier les notions abordées aux activités réelles des participants.
- **Études de cas professionnelles** issues de situations d'installation, de raccordement, d'exploitation ou de maintenance électrique en zone ATEX.
- **Exercices de lecture et d'interprétation** des plans de zonage, de la signalisation, des plaques de marquage et des certificats des équipements électriques ATEX.
- **Démonstrations commentées** des principaux modes de protection, matériels, presse-étoupes, câbles, raccordements et défauts susceptibles d'altérer la protection contre l'explosion.
- **Mises en situation pratiques** permettant d'identifier les risques, de vérifier l'adéquation apparente d'un matériel, de repérer les

## Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur les moyens pédagogiques suivants :

- salle de formation équipée d'un **vidéoprojecteur ou écran numérique**, d'un ordinateur et d'un tableau ou paperboard ;
  - support de formation illustré présentant les mécanismes d'explosion, le zonage, les marquages et les modes de protection électriques ATEX ;
  - plans de zonage, photographies d'installations, fiches techniques, notices fabricants et exemples de certificats d'équipements ;
  - échantillons ou matériels pédagogiques électriques ATEX : coffrets, boîtes de jonction, presse-étoupes, câbles, luminaires, moteurs ou composants représentatifs ;
  - plaques signalétiques et exemples de marquages permettant de réaliser des exercices d'identification et d'interprétation ;
  - matériel électrique présentant des défauts ou anomalies simulées afin d'entraîner les participants à leur repérage ;
  - fiches d'exercices, études de cas, questionnaires d'évaluation et support récapitulatif remis aux participants.
- Les manipulations sont réalisées sur des **équipements pédagogiques hors tension**, dans un environnement sécurisé, sans création volontaire d'atmosphère explosive.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3ATEX1E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

anomalies et d'appliquer les consignes d'intervention.

- **Évaluation formative continue**, accompagnée de corrections collectives et de retours individualisés du formateur.

Les exemples, exercices et mises en situation sont adaptés, autant que possible, au secteur d'activité, aux installations et aux procédures de l'entreprise.

## Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de l'assiduité de la formation est assuré au moyen de :

- feuilles d'émargement signées par demi-journée par les participants et le formateur ;
- vérification de la présence et de la participation active tout au long de la session ;
- suivi individualisé des acquis lors des exercices, études de cas et mises en situation ;
- traçabilité des résultats obtenus aux évaluations théoriques et pratiques ;
- questionnaire de satisfaction complété à l'issue de la formation ;
- remise d'un certificat de réalisation et d'une attestation de fin de formation mentionnant les résultats de l'évaluation des acquis ;
- conservation des documents de suivi dans le dossier de formation conformément aux procédures qualité d'EVINCEL.

## Qualification Intervenant-e-s

Formateur spécialisé en prévention des risques ATEX et en installations électriques industrielles, disposant d'une expérience opérationnelle en environnements à atmosphères explosives. Il maîtrise notamment :  
• le zonage ATEX gaz et poussières ;  
• les marquages et catégories d'équipements ;  
• les principaux modes de protection des matériels électriques ;  
• les règles d'installation, de raccordement, d'inspection et de maintenance ;  
• les procédures de sécurité applicables aux interventions électriques en zone ATEX ;  
• l'animation de mises en situation et l'évaluation des compétences.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3ATEX1E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr) - Site web : [www.evincel.fr](http://www.evincel.fr)  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

## Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation et comprend :

- une **évaluation diagnostique** en début de session afin d'identifier les connaissances initiales des participants ;
- des **questions orales, exercices d'application et études de cas** pendant la formation ;
- des exercices de lecture de **zonages et de marquages électriques ATEX** ;
- une **mise en situation pratique ou une étude de cas individuelle** permettant de vérifier la capacité du participant à identifier les risques, contrôler l'adéquation apparente d'un équipement, repérer une anomalie et appliquer les consignes de sécurité ;
- un **questionnaire théorique individuel en fin de formation** portant notamment sur les mécanismes d'explosion, les zones ATEX, les sources d'inflammation, les catégories d'équipements, les marquages, les modes de protection électriques et les limites d'intervention ;
- une correction commentée et un bilan individuel avec le formateur.

La validation est prononcée sous réserve :

- d'obtenir un résultat minimal de **70 % à l'évaluation théorique** ;
- de satisfaire aux critères de l'évaluation pratique ou de l'étude de cas ;
- d'avoir suivi l'intégralité de la formation.

Une **attestation de fin de formation**, accompagnée des résultats de l'évaluation des acquis, est remise au participant.

## Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition, selon les besoins définis avec EVINCEL : une salle adaptée à l'effectif, calme, éclairée et équipée de tables, chaises et prises électriques ; un vidéoprojecteur ou écran de présentation, ainsi qu'un tableau blanc ou paperboard, lorsque ces équipements ne sont pas fournis par EVINCEL ; les plans de zonage ATEX, consignes de sécurité, procédures d'intervention et extraits utiles du DRPCE, après suppression des informations confidentielles si nécessaire ; les notices, fiches techniques, certificats et documents relatifs aux équipements électriques ATEX présents sur le site ; des équipements ou composants représentatifs pouvant être utilisés à des fins pédagogiques : coffrets, presse-étoupes, boîtes de jonction, câbles, luminaires ou matériels déposés ; un espace sécurisé permettant les exercices pratiques sur des équipements hors tension, consignés et exempts de toute atmosphère explosive ; des équipements de protection individuelle imposés par le site pour chaque participant : chaussures de sécurité, casque, lunettes, vêtements de travail ou autres EPI spécifiques ; l'autorisation d'accès aux installations et, lorsqu'une visite pédagogique est prévue, l'accompagnement par une personne connaissant le site ; la transmission préalable des risques particuliers, consignes d'urgence et règles de circulation applicables dans l'établissement. Les équipements utilisés pour les exercices doivent être sécurisés avant la formation. Aucune manipulation ne doit être réalisée sur une installation sous tension ou dans une atmosphère explosive réelle.

## Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de l'adéquation entre les besoins du participant, les objectifs pédagogiques et les conditions de réalisation des exercices pratiques.

EVINCEL étudie chaque demande individuellement afin de prévoir, lorsque cela est possible :

- l'adaptation des supports et des modalités pédagogiques ;
- l'aménagement des horaires, du rythme ou de l'organisation de la formation ;
- l'accessibilité des locaux et du poste de formation ;
- la mobilisation de moyens humains ou techniques adaptés ;
- l'intervention de partenaires spécialisés si nécessaire.

Les séquences pratiques pouvant nécessiter la manipulation, l'observation ou l'identification d'équipements électriques ATEX, les besoins spécifiques doivent être signalés dès l'inscription afin de vérifier la faisabilité des adaptations, sans compromettre les exigences de sécurité.



### Durée

**7.00** Heures

### Effectif

**1** Jour    **2 à 10** participants

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : 3ATEX1E-20260819



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



**Contactez-nous !**

**Le service Formation  
Responsable pédagogique**

**Tél. : 0478225898**

**Mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr)**

**EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69**

**Version : 3ATEX1E-20260819**

**SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €**



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : [contact@evincel.fr](mailto:contact@evincel.fr) - Site web : [www.evincel.fr](http://www.evincel.fr)  
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes  
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427